

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril

Décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa réunion
du 30/04/2014 sous la Présidence de Joël DEVOS, Maire

1 Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2014

La commune de Steenwerck comprenant plus de 3500 habitants au 1^{er} janvier 2014, est tenue d'organiser un Débat d'Orientation Budgétaire.

Madame Debruyne, adjointe aux finances a présenté une synthèse des investissements réalisés lors de l'exercice écoulé, les perspectives en matière de fiscalité, l'état de la dette puis les principales orientations proposées dans le cadre du budget primitif 2014 soit :

- **Respect du pacte financier** entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les Communes membres pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables. Cela se traduit par la baisse de la Taxe d'habitation (17,13 % au lieu de 17,90 % en 2013) et de la Taxe sur le foncier non bâti (33,04 % au lieu de 34,52 % en 2013). Le foncier bâti reste inchangé (18 %)

- **Maîtrise de l'endettement.**

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ce Débat d'Orientation budgétaire

2 Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales(CGCT) lui permettant de déléguer au Maire un certain nombre de compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil a décidé de confier au Maire les vingt-quatre délégations prévues par le CGCT.

3 Election des délégués et représentants du Conseil Municipal dans les commissions, syndicats et organismes extérieurs

L'élection des délégués, suppléants et représentants des différentes commissions, syndicats et organismes a donné les résultats suivants :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : J Devos, O. Delestrez, C. Duploux, M. Laporte, C. Devaddère, K. Decalf, M.F. Briche.

CAO (Commission d'appel d'offres) :J.Devos, B. Wulleput, D. Debruyne, P. Sonneville, C. Frénois, G. Verstaen, A. Labalette.

Suppléants :P. Seingier, G. Coupin, H. Declercq, L. Henneron, C. Oden.

Commission Communale des Impôts : 32 noms de contribuables ont été proposés à l'administration fiscale qui retiendra 8 titulaires et 8 suppléants.

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril (suite)

ECOLE SAINT JOSEPH : G. Verstaen.

ASSOCIATION INFORMATIQUE DES ECOLES : J.Devos, A. Broïon, C. Duplouy.

MAISON DE RETRAITE DE STEENWERCK :J. Devos, C. Duplouy, K. Decalf, C. Devaddère, M. Laporte.

CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités locales) : C. Fresnois.

LYS SANS FRONTIERES : M. Mazières, J. Devos.

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE LA LYS : M. Mazières, V. Ducourant, H. Declercq.

SIDEN-SIAN : J. Devos.

USAN : J. Devos, P. Sonneville, L. Henneron.

GEDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Radinghem en Weppes) : P. Sonneville.

SIECF (Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre) : J. Devos, B. Wulleput, C. Fresnois, P. Seingier.

4 Versement des indemnités de fonction au Maire et aux Adjoints

Le Conseil municipal a décidé de fixer les indemnités de fonction attribuées au Maire et aux adjoints dans les conditions définies par la Loi et au regard des communes de plus de 3500 habitants,(article L.2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

5 Droit à la formation des élus

Monsieur le Maire informe les membres du CM, que la formation des élus municipaux est de droit et qu'elle doit-être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Une enveloppe sera prévue en conséquence au budget 2014.

6 Fiscalisation de la participation financière à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN)

La participation communale au fonctionnement de l'USAN pour l'année 2014 s'élève à 55038,56 € (entretien des cours d'eau, prévention et lutte contre les inondations, lutte contre les nuisibles...)

Le Conseil municipal décide la fiscalisation du montant de cette participation.

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril (suite)

7 Avenants aux marchés de construction de la salle des sports et de la cantine scolaire

Monsieur Wulleput, Adjoint aux travaux, présente deux avenants :

Avenant n°1 au lot n°8, sols sportifs, du marché de travaux de construction d'équipements sportifs.

Pose d'un revêtement de sol en polyuréthane dans le hall d'entrée, d'une surface de 65 m² pour un montant de 2 661,50 € HT.

Avenant n°1 au lot n°2, plantations, du marché de travaux de construction de la cantine Scolaire.

Mise en conformité du marché « espaces verts » tenant compte des travaux effectivement réalisés ce qui se traduit par une réduction forfaitaire de 4 135,00 € HT.

Le Conseil Municipal a validé ces deux avenants.

8 Signature d'une convention avec le Conseil Général pour l'entretien des coussins berlinois RD 77 au niveau de la rue de Nieppe

Le Conseil municipal a adopté la convention proposée à la Commune par le Conseil Général du Nord et relative aux modalités d'entretien et de gestion des « coussins berlinois » installés rue de Nieppe (RD 77) pour la sécurisation du passage piétons.

9 Signature d'une convention avec le Conseil Général relative au chantier de busage des fossés et du cheminement piéton, rue du Mortier

Le Conseil municipal a accepté la proposition de convention du Conseil Général du Nord ayant pour objet la définition des modalités de réalisation du busage des fossés et la création du chemin piétonnier ainsi que les modalités d'entretien des ouvrages rue du Mortier (RD77)

10 Signature d'une convention avec Logis Métropole pour le réaménagement du parking des ateliers municipaux et la rétrocession de l'immeuble situé 8 rue de Bailleul

Le Conseil municipal a accepté la signature d'une convention avec LOGIS METROPOLE :
Dans le cadre du réaménagement du parking des ateliers municipaux et le déplacement des containers d'apport volontaire de verre.

Dans le cadre de la rétrocession de l'immeuble situé 8 rue de Bailleul (étage)